



## **INFOS GARDERIE ÉTÉ 2021 S1+S10**

### **!!! ATTENTION !!!**

Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent  
**(attestation de l'employeur des deux parents obligatoire)**

LES ACTIVITES SE DEROULENT DANS L'ECOLE DE VOTRE ENFANT

**Pour les enfants inscrits dans les écoles du réseau libre**



**de lire attentivement afin de pouvoir compléter au mieux la fiche d'inscription et le virement.**

Chers parents,

Le service Enseignement de la commune d'Anderlecht proposera à vos enfants durant les vacances. **une garderie non animée dans l'école P24 Les Pommiers située Allée des**

**Coquelicots 7 à**

**Anderlecht .**



**de lire attentivement afin de pouvoir compléter au mieux la fiche d'inscription et le virement.**

Chers parents,

### **COMMENT S'INSCRIRE ?**

Compléter entièrement et lisiblement la partie «**inscription**» en vous assurant bien que votre enfant remplit les conditions suivantes : fréquenter une école communale et faire partie de l'enseignement ordinaire **francophone** ou spécialisé de type 8 **francophone** (**être propre plus de langes**).

Dès que les documents sont complétés : Merci de les envoyer sur l'adresse mail suivante : [parascolaire@anderlecht.brussels](mailto:parascolaire@anderlecht.brussels) ainsi que d'y joindre *la preuve de paiement et ou l'attestation BIM (si vous êtes dans les conditions) ainsi que les attestations de vos employeurs.*

**!! Ces documents doivent nous parvenir avant le vendredi 21 mai 2021 à 12h Au delà de cette date, aucune inscription ne sera acceptée. !!**

Garderie entre 7h00 et 18h00 ( gratuit à partir du 3ème enfant )

		Tarif normal	Tarif BIM (avec attestation)
<b><u>Garderie accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent (attestation de l'employeur obligatoire a fournir)</u></b>			
<b>Garderie Semaine 1 (S1)</b>	Du jeudi 01/07 au vendredi 02/07 - (2 jours)	4 €	2 €
<b>Garderie Semaine 10 (S10)</b>	Lundi 30/08 et mardi 31/08 ( 2 jours)	4 €	2 €

**Numéro de compte** : BE 19 0910 1728 3712

**Bénéficiaire** : Administration communale d'Anderlecht

**Communication** : Garderie S1 et/ou S10    **NOM-PRÉNOM** de l'enfant  
Dupont Mathieu

**école francophone** de votre enfant  
ex : P16

## Organisation / Règlement d'Ordre Intérieur

**Ouverture de la porte à 7h-Fermeture de la porte à 9h30**

**Début activité 9h 30: les enfants ne sont plus admis passé 9h25**

**Possibilité de venir chercher votre enfant à 12h30 à condition d'avoir prévenu le responsable et l'animateur du groupe le matin à votre arrivée ou à partir de 15h.**

**Fermeture de l'école à 18h ( risque d'exclusion de l'enfant si retard fréquent de la part des parents )**

\*  **Prévoir OBLIGATOIREMENT une tenue de rechange pour les plus petits en accueil, 1ère ,2ème, 3ème maternelle (nom sur le sac).** Nous n'avons pas de change sur place, il faudra donc venir rechercher ou venir changer votre enfant si vous n'avez rien prévu.

Un petit accident peut arriver mais **les enfants doivent être propres.**

**Pas de remboursement pour les enfants refusés au stage en cours de semaines car pas propres**



\* Repas : prévoir le lunch (tartines), collation, goûter, des boissons et une bouteille d'eau, dans

**un sac au nom de famille de l'enfant.**

L'enfant peut apporter de quoi s'occuper ( livres, jeux, marqueurs....) mais pas de jeux

électro

niques ni gsm



\* Contact : En cas **d'extrême urgence** uniquement durant les stages vous pouvez nous joindre au **0494/57.79.67**



\* **Remboursement.** Uniquement si vous êtes en ordre de paiement et **sur la présentation d'un certificat médical** pour la période concernée.



\* **Pas de jeux électroniques, gameboy, etc**



\* **La Direction se réserve le droit de refuser un enfant pour diverses raisons (retards, non respect des consignes, comportements dangereux ou ingérables...)**



\*Attestations fiscales : Pour les enfants fréquentant une école de l'enseignement

catégoriel, elles

seront distribuées via les écoles. Pour les autres, les attestations seront disponibles et envoyées sur simple demande par email. [parascolaire@anderlecht.brussels](mailto:parascolaire@anderlecht.brussels)

**!!! Les attestations sont faites au nom du débiteur (personne ayant payé la garderie) !!!**

**Au vu des circonstances actuelles, les parents ne pourront pas rentrer**

**dans l'école, ils devront également porter un masque à l'extérieur lors**

**qu'ils attendent pour récupérer leur enfant .**

**FICHE INSCRIPTION GARDERIE A COMPLETER**

**!!! ATTENTION !!!**

**Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent  
(ATTESTATION de l'employeur des deux parents OBLIGATOIRE)**

ECOLE DE VOTRE ENFANT : .....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

NUMERO NATIONAL : .....

ADRESSE : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... GARÇON OU FILLE

TÉLÉPHONE : .....

**ANNÉE D'ÉTUDE : (ENTOURER SVP)**

**Maternelles : ACCUEIL - M1 - M2 – M3**

**Primaires : P1 – P2 – P3 – P4 – P5 – P6**

**Veillez mettre une X dans les cases de votre choix SVP**

**Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent  
(ATTESTATION de l'employeur OBLIGATOIRE)**

		Tarif ( gratuit à partir du 3ème enfant )	
<b><u>Garderie accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent (attestation de l'employeur obligatoire a fournir)</u></b>			
<b>Garderie Semaine 1 (S1)</b>	Du jeudi 01/07 au vendredi 02/07 - (2 jours)	4 € BIM 2 €	<input type="checkbox"/>
<b>Garderie Semaine 10 (S10)</b>	Lundi 30/08 au mardi 31/08 ( 2 jours)	4 € BIM 2 €	<input type="checkbox"/>

Coordonnées de votre médecin de famille : .....

Problème Médical :  
.....

Qui vient chercher l'enfant (NOM + PRÉNOM) des personne(s) :  
.....

*signature et date :*